

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 14 AVRIL 2022**

**Délibération**  
**n°2022.04.048.B**

**Adhésion à MANACOM,  
réseau des managers du  
commerce en Nouvelle-  
Aquitaine**

**LE QUATORZE AVRIL DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30**, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 08 avril 2022

**Secrétaire de Séance** : François ELIE

**Membres présents** : Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, François ELIE, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Anne-Marie TERRADE à Michel ANDRIEUX,

**Excusé(s)** : Michel BUISSON, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Pascal MONIER, François NEBOUT, Anne-Marie TERRADE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2022.04.048.B**

SCHEMA DIRECTEUR DU COMMERCE

Rapporteur : Monsieur VERGNAUD

**ADHESION A MANACOM, RESEAU DES MANAGERS DU COMMERCE EN NOUVELLE-AQUITAINE**

MANACOM est un réseau spécialisé et performant constitué d'acteurs professionnels issus des collectivités, d'offices du commerce et de l'artisanat et d'offices de tourisme de la région Nouvelle-Aquitaine. Initié par la CCI de Bordeaux Gironde en 2008, MANACOM a pour vocation de fédérer et de coordonner les actions des acteurs locaux pour faciliter et harmoniser des projets, encourager le développement d'activités commerciales, artisanales et de services comme facteur d'attractivité d'un territoire, dans une perspective cohérente et durable.

Véritable lieu d'échanges et de réflexions, MANACOM propose des services et des rendez-vous thématiques annuels :

- un cycle de rencontres sur des thèmes liés à l'exercice du métier de manager du commerce ;
- la participation du réseau aux salons professionnels ;
- un événement annuel pour réunir managers, élus des collectivités, commerçants et artisans ;
- une plate-forme d'échanges de documents sur le site de la CCI Bordeaux Gironde pour un travail collaboratif en ligne.

Depuis quelques années, la Ville d'Angoulême adhère à ce réseau. Aujourd'hui, avec l'action de l'Opération de Revitalisation des Territoires multisites mise en place depuis décembre 2020, plusieurs communes souhaitent également participer à ce réseau. Ainsi, GrandAngoulême souhaite rejoindre le réseau MANACOM afin de bénéficier de son expertise et de ses outils pour l'ensemble du territoire et de ses représentants pour soutenir la mise en œuvre du schéma directeur du commerce et de l'artisanat de proximité et de la feuille de route de l'agglomération 2021-2026.

Le prix d'adhésion annuelle est fixé à 1 000 euros, partagé en 2022 avec la ville d'Angoulême ; puis en 2023 et les années suivantes en totalité par GrandAngoulême.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'adhésion de GrandAngoulême au réseau Manacom et de régler la cotisation annuelle qui s'élève à titre indicatif à 500 euros pour l'année 2022.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<b><u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>19 avril 2022</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>19 avril 2022</b>